

## DCI ACCIDENT DU TRAVAIL

Nous avons posé une DCI sur les accidents de travail. En effet, **de plus en plus d'accidents de travail** ne sont pas reconnus par la CPR/CPAM. Certains managers s'improvisent médecins (commentaires sur la nature des lésions) et d'autres omettent de donner certains papiers nécessaires à la reconnaissance de l'accident de travail. Mais il y a pire, **des « managers » refusent de remplir les déclarations d'AT** en proposant gracieusement des congés ou en disant que l'accident n'est pas grave et que l'agent peut continuer à travailler. Cette situation est inacceptable et surtout illégale. Nous avons rappelé qu'un chef ne peut pas décider de ne pas « reconnaître » ou remplir un AT, seule la CPR/CPAM est légalement en responsabilité sur ce point, la direction ne pouvant légalement que fournir une lettre d'observation.

Sur ce point, la direction a confirmé la loi et que le « manager » **ne pouvait pas refuser de remplir une déclaration d'AT**. Peut-être que la direction a des stats et des objectifs à atteindre mais nous leur avons rappelé que nous parlions de santé mais aussi de rémunération et d'avance de frais pour les agents. Nous voyons tous des situations qui sont dangereuses et que la direction ne traite pas, par contre elle se permet de juger si un agent est choqué après une agression par exemple...

Nous avons donc fait un rappel sur plusieurs cas concrets, **si vous rencontrez la moindre difficulté, contactez un militant SUD-Rail.**

## BUREAU CHEF DE FEUILLE CORBEIL

**Des travaux sont en cours pour fournir un vrai espace au chef de feuille de Corbeil.** Il aura fallu attendre un certain temps avant que ceux-ci soient réalisés, nous trouvons dommage que cela n'est pas été pris en compte avant mais comme d'habitude la direction avance petit à petit et donc les travaux s'enchaînent et on fait/refait. Autre point noir, ce bureau n'aura pas de fenêtre, ce que nous trouvons dommageable.

## VILLIERS LE BEL

**Nous avons envoyé un courrier à la direction** suite à la rixe qui a eu lieu à Villiers le Bel le 26 mai.

Une trentaine de jeunes se sont battus en pleine journée dans la gare et dans un train. Au-delà du fait que la direction n'a prévenu aucun délégué du personnel, l'incident pose quelques problématiques qui auraient pu être graves :

- Le PCNS n'a pas répondu à l'appel des agents commerciaux,
- Il y a eu une « incompréhension » entre le COT et les forces de l'ordre à savoir si le train devait ou non repartir,
- Les mesures mises en place à la suite de cet incident.

**Nous espérons que la direction sera pour une fois un peu plus transparente sur un sujet qui est malheureusement de plus en plus d'actualité.**

## ENTRETIEN APRES UN AT

Depuis quelques temps, **la direction nationale a demandé aux établissements de recevoir les agents après un AT.** Généralement, c'est le DET ou le DETA qui entretient l'agent pour parler de la situation, avoir son ressenti et trouver des solutions à ce qui a provoqué cet AT (cause extérieure mais aussi mauvaise pratique...). **Cet entretien doit être « bienveillant ».**

Problème, souvent il est seulement écrit sur son programme « entretien DET » sans autres explications. **Nous avons donc demandé que chaque agent soit prévenu et que la démarche lui soit expliquée** car certains agents l'ont mal vécu et ont pensé à un entretien disciplinaire. Les remontées que nous avons nous indiquent que cela se passe bien mais nous ne sommes à l'abri de rien, donc **si un jour la « procédure » n'est pas respectée, prévenez un militant SUD-Rail immédiatement.**

## TRAVAUX QUAIS

**Voilà comment certains travaux sont réalisés,** pas besoin d'avoir fait de grandes études pour comprendre le danger. Nous sommes intervenus et dans la journée la situation devenait acceptable. **Cela prouve l'importance de nous prévenir dans des cas similaires** car nos dirigeants n'étaient pas au courant. On voit bien la limite de la sous-traitance avec des agents payés au rabais et non formés aux risques ferroviaires ...



## MAITRE CHIEN ORRY LA VILLE

Il y a eu **plusieurs BS d'agents qui ne se sentaient pas en sécurité sur Orry la Ville**, en plus des problèmes qu'il y a eu récemment. Comme rien n'est simple, Orry dépend de TER HDF qui ne veut bien sûr pas payer pour Transilien car il préfère sécuriser la gare. La direction veut bien ajouter un agent de sécurité mais en enlevant des « ressources » ailleurs (par exemple Corbeil en journée).

**La position de SUD-Rail est claire**, nous ne sommes pas des marchands de tapis, **la direction se doit d'assurer la sécurité de ses agents**. Il est hors de question de déshabiller Paul pour habiller Jacques, la direction a donc fait la demande à Transilien. **En attendant, n'hésitez pas à annoter BS, carnet de rapport...**

## VISITE CREIL/ PPU/ CORBEIL

**Nous avons demandé une visite des futurs locaux de Creil et PPU** (Plateforme de Planification Unique) une fois que ceux-ci auront été trouvés et aménagés pour éviter les désagréments et retards qui ont eu lieu sur d'autres sites.

**Nous avons aussi demandé à voir les locaux de vie du faisceau de Corbeil** car ceux-ci n'étaient pas terminés lors de la dernière visite.

## VACCINATION

**La direction a lancé une campagne de vaccination avec le vaccin Moderna**, du 31 mai au 9 juin. Le gouvernement ayant fourni 1000 doses pour l'IDF (cela fait peu quand on sait le nombre d'agents en IDF). Les cabinets de PSE et Saint Lazare ont été choisis pour réaliser cette campagne. Cette campagne étant à l'origine pour les agents ayant une comorbidité a finalement été ouverte aux autres agents car la campagne a été décalée d'une semaine suite au retard de livraison du vaccin.

**Les visites médicales ont donc été suspendues pendant la période**, ce sera aussi le cas pour l'administration de la deuxième dose (du 12 au 21 juillet).

## SECOURISTE

**Sur notre CSE, nous avons de moins en moins de secouristes du travail**. La direction essayant de se cacher derrière la crise COVID, nous lui avons rappelé que **le nombre de secouristes diminuait depuis plus de 10 ans**. Ce sujet est primordial car nous avons rappelé que dans toutes les études, en cas de malaise cardiaque ou autre, le temps de réaction est crucial. C'est d'ailleurs pour cela que de plus en plus de défibrillateurs sont installés dans les lieux publics et les entreprises.

**Le code du travail prévoit qu'au moins un agent soit formé dans les ateliers où sont accomplis des travaux dangereux**. L'INRS préconise aussi qu'entre 10 et 15% des agents soient formés SST.

C'était le cas quand notre entreprise tournait bien. Ce n'est plus le cas, **nous avons donc prévenu la direction que nous lui laissons jusqu'à la fin de l'année pour redresser la barre** et que dans le cas contraire, nous agirons avec les autres OS pour la mettre face à ses responsabilités.

## FORMATION/PLAN D'ACTION/FICHE D'ACTION

Ce qu'il faut retenir c'est :

- qu'**environ un tiers des formations n'a pas pu être réalisé** « à la suite de la crise COVID »... et que celles-ci sont donc reportés pour 2021.
- que **les plans d'actions reprennent en partie des dossiers qui avaient été présentés par la direction comme des avancées et où les OS avaient émis des remarques quant aux problématiques qu'ils allaient occasionner**.

Comme quoi nous écouter serait plus utile que penser que les technocrates ont toujours raison. L'entreprise n'écoute plus les agents sur le terrain et une grosse partie des problématiques que nous rencontrons que ce soit en termes d'organisation, de formation, de santé et sécurité au travail est de ce fait.

## PARKING MELUN

Suite aux récents vols sur le parking de Melun, nous avons envoyé un courrier à la direction pour sécurisé ce parking coté "SERNAM" mais aussi sur les sujets portail et dos d'âne.

### Vos membres CSSET SUD-Rail :

Salima CHALABI (DED CIV) :	07 81 07 15 92
Ludivine DHIVER MAHON (DRH) :	06 87 60 01 16
Christophe BROSSILLON (TMV) :	06 03 42 65 28
Lionel GAMERO (TMV) :	06 72 31 99 44
Sylvain DOMINIAC (DED Prod) :	06 72 71 64 12
Jérémy GARCIA DANTAS (DED Prod) :	06 21 94 87 33